

## II. L'actuel régime juridique de la liberté religieuse en Roumanie

Après 1989, la démocratie s'installant en Roumanie, la religion reprit toute sa place dans la société. La nouvelle Constitution, adoptée par referendum le 8 décembre 1991 et révisée en 2003, proclame clairement le libre exercice de la liberté religieuse. Ainsi, l'article 4 fait mention de l'égalité de droits de « tous les citoyens, sans distinction de race, de nationalité, d'origine ethnique, de langue, de religion, de sexe, d'opinion, d'appartenance politique, de fortune ou d'origine sociale »

### 1. La liberté religieuse et le régime général des cultes (loi no. 489/2006)

La loi no. 489/2006 crée de nouvelles relations entre l'État et les structures religieuses du pays. L'État s'y engage non seulement à respecter, mais encore à garantir « le droit fondamental à la liberté de pensée, de conscience et de religion de toute personne sur le territoire de la Roumanie, selon la Constitution et selon les traités internationaux auxquels la Roumanie a souscrit ». Le principe d'application de cette loi n'est donc pas personnel mais territorial. Chaque communauté religieuse peut choisir librement sa propre structure associative (art. 5.3), à condition « de respecter la Constitution et les lois du pays et de ne pas porter atteinte à la sécurité publique, à l'ordre, à la santé et à la morale publique, de même qu'aux libertés et aux droits fondamentaux de l'homme » (art. 5.4).

### 2. Les cultes reconnus

En 2006, dix-huit cultes étaient légalement reconnus dont :

- L'Église orthodoxe roumaine qui représente l'immense majorité des roumains (86 pour 100)
- L'Église roumaine unie à Rome, gréco-catholique ;
- L'Église évangélique luthérienne de Roumanie ;
- L'Union des Églises chrétiennes baptistes de Roumanie ;
- L'Église évangélique roumaine ;
- La fédération des communautés juives de Roumanie ;
- Le culte musulman ;
- L'Organisation religieuse des Témoins de Jéhovah.

### 3. La rémunération du personnel des cultes reconnus

La loi prévoit que l'État et les collectivités locales financent intégralement la rémunération du personnel clérical employé dans les structures publiques et en partie celle des dirigeants des cultes reconnus et des employés, cléricaux ou laïcs, de ces cultes reconnus. Ainsi, l'État verse aux employés cléricaux des cultes reconnus une indemnité mensuelle équivalente à une fourchette comprise entre 65 % et 80 % du salaire d'un professeur de l'éducation nationale. Les clercs occupant des fonctions plus hautes dans la hiérarchie bénéficient d'une indemnité supérieure. Sont ainsi financés 16 602 postes, répartis entre les cultes en fonction du nombre de fidèles établi au dernier recensement de la population. Lors du dernier recensement (2011), 86 % des habitants de la Roumanie ont déclaré être chrétiens orthodoxes. Le budget de l'État prend également en charge l'ensemble des cotisations sociales dues par l'employeur au titre de ses employés cléricaux.

Philippe Gayet




Commune de rattachement: Villefontaine

**Thierry PLANCHAT**

510 Les grands Tournants-Meyrié

Voiture: 06 07 59 30 38

Bureau: 04 74 95 57 77

Mail: tplanchat@neuf.fr

- Aéroport
- Gares
- Centres de soins. [\*]
- Chimio, dialyse, rayons...[\*]
- Rendez-vous médicaux. [\*]
- Hôpitaux et cliniques. [\*]
- Rééducation. [\*]
- Tout transport.
- Etc.

[\*] Agrément Sécurité Sociale

**PENSEZ À RÉSERVER !**



Site internet [www.meyrie-village.com](http://www.meyrie-village.com)

Téléphone : 04 74 93 05 75

Fax : 04 74 43 28 48

Mail : [mairie@meyrie.fr](mailto:mairie@meyrie.fr)

PERMANENCES EN MAIRIE					PERMANENCES DE LA MÉDIATHÈQUE					
8h30	10h30	11h30	16h00	18h30	10h00	12h00	15h00	16h30	18h00	19h00
Lundi			Mardi					Mardi		
Vendredi					Mercredi			Mercredi		
Samedi					Samedi					

MONSIEUR LE MAIRE VOUS RECEVRA SUR RENDEZ-VOUS

## INFORMATIONS UTILES

- **Ordures ménagères** : Collecte le Mardi matin.
- **Gaz Urgence**: 08 00 47 33 33
- **Eaux SEMIDAO**: Bureau 04.74.96.32.20 Asteinte 07.76.15.77.70
- **Déchèteries** ouverture :
  - Bourgoin Jallieu: Du Lundi au samedi de 8h00 à 11h45 et 14h00 à 18h15
  - Nivolas Vermelle: Du Mercredi au Samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- **Rappel** : Remise des articles pour INFO 15 : **Au plus tard le 7** de chaque mois en format texte sans aucune mise en page.
- **Lutte contre le bruit** : Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que : - les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30  
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.



## PROCHAINEMENT

- Vendredi 24 mai Fête des mères CCAS
- Vendredi 14 juin Kermesse SOU DES ECOLES
- Samedi 29 juin Bal d'été FOOT et Municipalité



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ÉCOLE

Inscriptions scolaires des enfants pour la rentrée scolaire 2019/2020:  
Se présenter en mairie.  
Les services municipaux délivreront un bon à inscrire qui vous permettra de vous rendre à l'école pour l'inscription définitive.

### OBJETS TROUVES

- Des parapluies oubliés Maison Prévert
- une valisette enfant
- un chale , un foulard.....

## FETES DES MERES

Nous fêterons les mamans de la commune le vendredi 24 mai à 18h30, Salle du Conseil Municipal. Ce sera le rendez-vous des bébés de l'année écoulée.  
TOUS les Meyriots sont invités à nous rejoindre.

## BOUCHON DE L'ESPOIR

Grace à vos efforts, nous venons de remettre 34kg300 de bouchons à l'association.  
Merci à tous petits et grands.



## INFORMATIONS

Médiathèque tel. 04.37.03.12.21

Prochains rendez-vous :

- **Mercredi 22 mai à 14h** : atelier de conversation en italien
- **Mardi 28 mai à 11h** : temps des bébés

Attention, la médiathèque sera **fermée le samedi 1 juin**.



## INFORMATIONS ASSOCIATIONS



## MEYRIE GYM FORME

En Mai, fais ce qu'il te plaît !

Alors, rejoignez-nous à une séance d'essai d'**AEROBOX** !

Meyrié Gym Forme vous invite à ce cours d'AEROBOX avec notre animatrice Emilie, le **mercredi 22 Mai à 19h30 à la Salle Prévert**.

Notre Site ( <http://www.meyrie-gym-forme.fr> )

Vous pouvez vous inscrire sur [gymvolontaire-038184@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-038184@epgv.fr).

Alors venez nombreux.



## INFORMATIONS DIVERSES

« Chers amis et clients du commerce de proximité et de la pizza artisanale à emporter, nous vous informons que notre fond de commerce est en vente depuis le 9 mai 2019. Pour plus d'informations consulter notre page Facebook.

Thérèse et Denis cogérants de la Sarl Relais Mets'rié Saveurs. »



## PETITES ANNONCES

### - Vends :

- \* **Tronçonneuse électrique HUSQVARNA 317** guide 40 cm Bon état prix 60€
  - \* **Table de jardin** alu blanc plateau verre martelé 1.82x1.06 prix 50€
  - \* **table fer forgé** rouille/marron plateau bois/verre 1.80x 1 prix 100€
  - \* **Canapé 3 places + 2 fauteuils** cuir vert + monture bois bon état prix 100€
- Contact tél. : **06 89 58 10 40**

### - Recherche

petite quantité (3/5 m3) de terre végétale de qualité pour mise à niveau de jardin. Tel. **06 70 63 07 10**

### A louer :

- **Locaux commerciaux/bureaux**, centre village, libres immédiatement :
  - un 53 m<sup>2</sup>
  - l'autre de 23 m<sup>2</sup>
- renseignement en mairie tél. **0474930575**

### - Cherche :

Pré pour cheval à louer à Meyrié, avec herbe, complément en foin et eau à volonté. Tél **06.15.64.37.82**

### - Trouvé :

Vie de la rivoire ds mon jardin, il y a 1.5 mois environ bache noire sur montants métal, envolée : toit de balancelle ?  
**06 47 56 82 45** par SMS

### - Cherche :

local sec pour garde meuble contre loyer pièce inutilisée dans maison, ou sous sol  
**Tél : 06 47 56 82 45** par SMS



## COMITE DE JUMELAGE

## Présentation de l'Eglise orthodoxe Roumaine (partie 1)

Attribuant à la prédication de l'apôtre André son origine apostolique, l'Église orthodoxe roumaine est de nos jours la sixième Église autocéphale dans le Diptyques de l'Église orthodoxe.

### I. L'église orthodoxe roumaine : brève présentation historique

1/ L'Église orthodoxe roumaine est une Église qui revendique son origine apostolique, en affirmant qu'elle est née de la prédication de l'apôtre André qui avait porté la parole de l'Évangile dans l'ancienne province romaine de la Scythie Mineure, l'actuelle Dobroudja, territoire entre le Danube et la Mer Noire. Organisée ensuite comme un archevêché autocéphale, l'Église a réussi à se développer très vite sur tout le territoire de l'actuelle Roumanie

2/ À l'intérieur de l'Orthodoxie, les Roumains présentent, par leur histoire, deux caractéristiques particulières. La première est constituée par le fait que les Roumains (peuple ethnolinguistique résultat d'un métissage des Daces avec les Romains, maîtres de la Dacie entre 106 et 271 de notre ère, d'où leur langue dérivée du latin) sont l'unique nation d'origine romaine qui a embrassé l'Orthodoxie. La deuxième caractéristique consiste dans le fait que, à la différence d'autres nations balkaniques, les Roumains n'ont pas été soumis par la conquête ottomane et n'ont constitué au XIVe siècle que des principautés parfois vassales, c'est-à-dire dont le prince acceptait quelquefois de payer au sultan un tribut. Dans cette situation, le prince restait maître chez lui et cela dura jusqu'à la première partie du XIXe siècle.

3/ En référence à ces deux caractéristiques, le Patriarche Daniel de Roumanie affirmait que :

« Par rapport à l'Occident, la Roumanie, majoritairement chrétienne orthodoxe représente la latinité la plus lointaine, la romanité orientale, une colonie romaine qui, une fois christianisée, n'a jamais cherché à son tour à faire des colonies. Si l'intensité de la christianisation d'un peuple se mesure aussi selon sa capacité de rejeter la tentation de dominer d'autres peuples et selon sa capacité d'endurer l'histoire et de garder la foi en Christ, lorsqu'elle est mise à l'épreuve, on pourrait dire dans le cas de la Roumanie que l'Église orthodoxe a joué en ce sens un grand rôle »

4/ Par suite de l'unification de ces deux principautés roumaines et de la création de la « petite Roumanie » en 1859, fut créé l'Église orthodoxe de Roumanie ; son premier hiérarque fut le métropolite de Valachie, dont le siège était à Bucarest. L'Église de Roumanie ne recevra cependant la reconnaissance formelle de son autocéphalie de la part du Patriarcat de Constantinople que le 25 avril 1885 !

5/ À la suite de la première guerre mondiale, la Roumanie récupère la Transylvanie, un de ses territoires historiques, et, par conséquent, l'Église orthodoxe de cette province. Le 4 février 1925, suite à la proposition de plusieurs de ses membres, le Saint Synode de l'Église de Roumanie a décidé l'élévation du métropolite de Valachie au rang de patriarche, et, donc, la création du Patriarcat de Roumanie. Le métropolite de Valachie, Miron Cristea (1925-1939) sera intronisé comme premier patriarche de Roumanie le 1er novembre 1925.

6/ Après la deuxième guerre mondiale, la Roumanie connaît une des périodes les plus difficiles de son histoire. D'abord, la Roumanie entre dans la sphère d'influence soviétique, devenant un des pays communistes gouvernés par un régime dictatorial et totalitaire. De plus, elle perd plusieurs parties de son territoire historique, parmi lesquelles une grande partie de la province de Moldavie. L'Église orthodoxe présente sur le territoire de cette république soviétique est obligée, par les autorités bolcheviques, de passer sous l'autorité du Patriarcat de Moscou

7/ À la suite de la proclamation de l'indépendance politique de la République de Moldavie (27 août 1991), une partie des orthodoxes de ce pays, sous la direction de l'évêque de Bălți (Petru Păduraru), demandait le 14 septembre 1992 au Saint-synode de l'Église orthodoxe roumaine de retrouver son autorité canonique. Le Saint-synode a répondu tout suite à cette demande, en réactivant la Métropole de Bessarabie.